



Résumé des décisions du conseil municipal lors de la séance ordinaire du 8 août 2016

Message de la Mairesse aux citoyens

Bonsoir,

La Ville de Rosemère annonce que des rencontres de consultation publique sur l'avenir du Club de golf de Rosemère se tiendront à l'automne prochain.

Dans le but d'assurer sa survie à court terme, le Club de golf de Rosemère a récemment demandé à la Ville de modifier son zonage actuel permettant la construction d'édifices de 4 étages, pour la parcelle de terrain longeant le boulevard Labelle, à un zonage de 6 étages. Je tiens à préciser à la population qu'aucune décision n'a été prise à ce jour quant à cette demande.

Nous sommes d'avis que la communauté roseméroise doit être partie prenante dans la définition de la nouvelle vocation du terrain de golf. Cette consultation publique nous permettra d'obtenir l'opinion de nos citoyens.

Ce processus de consultation publique débute dès à présent par une enquête téléphonique menée par la firme Léger. Ce sondage s'effectue actuellement auprès de 300 résidents de Rosemère âgés de 18 ans ou plus, choisis de façon aléatoire et se terminera jeudi prochain.

Cette étape préliminaire à la consultation publique a pour but de saisir la perception initiale de la population à l'égard de cette portion du territoire de la ville appartenant à une société privée. Les informations recueillies nous serviront à organiser la consultation publique de l'automne.

Cet exercice de consultation publique est devenu essentiel dans le contexte actuel où le Club de golf de Rosemère a récemment interpellé la Ville quant à son avenir.

Nous tenons donc à entendre les citoyens à travers divers moyens de consultation publique afin de pouvoir prendre une décision éclairée sur l'avenir du Club de golf et sur la vocation de cette partie du territoire de la ville.

Le processus de consultation publique nous permettra ainsi de respecter le choix de notre communauté.

Merci de votre attention.

URBANISME

- Le mandat d'un membre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), Mme Christina Vendittelli, a été renouvelé pour un deuxième terme de deux ans, soit jusqu'au 13 août 2018.

CONSEIL

- La Ville de Rosemère verse la somme de 1 095 \$ taxes en sus à la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB) pour renouveler l'adhésion et adhérer au forfait d'activités de base pour la saison 2016-2017. Elle verse également à la CCITB une

somme de 8 500 \$ non taxable en guise de support économique pour l'Aile des gens d'affaires de Rosemère (AGAR).

- La Ville de Rosemère proclame « septembre 2016, Mois de la sensibilisation au cancer de la prostate ».

DIRECTION GÉNÉRALE / RESSOURCES HUMAINES / COMMUNICATIONS

- Confirmation d'emploi suite à la fin de la période de probation de M. Daniel Grenier au poste de directeur du Service des communications, des affaires publiques et des relations avec les citoyens.

SERVICES JURIDIQUES

- La Ville de Rosemère procède au renouvellement 2016-2017 de l'entente de bail avec Gestion Rodrigue Paquette inc. pour la location d'espaces de stationnement pour les usagers du train sur la rue couture.
- La Ville de Rosemère procède au renouvellement 2016-2017 de l'entente de bail avec la Paroisse St-Luc pour la location d'espaces de stationnement incitatif pour les usagers du train à l'Église Ste-Françoise Cabrini.
- La Ville de Rosemère procède au renouvellement 2016-2017 de l'entente avec l'Agence métropolitaine de transport (AMT) pour la participation de cette dernière aux coûts d'opération de 2 sites de stationnement incitatif de la gare de Rosemère.

SERVICES COMMUNAUTAIRES

- La Ville de Rosemère renouvelle l'entente pour la location d'heures de glace avec la Corporation de

développement culturel et sportif de Rosemère (CDCSR) et le Club de golf et centre sportif de Lorraine pour la saison 2016-2017.

- La Ville de Rosemère autorise la tenue de l'évènement « Food Truck H+S » 2e édition, au profit de la Fondation Drapeau et Deschambault, prévu pour le 8 septembre 2016.

- La Ville de Rosemère s'engage à favoriser, à accueillir et à protéger le geste d'allaiter dans ses lieux municipaux et à encourager ses citoyens corporatifs à cette démarche.

- Les commandites / subventions / dons suivants ont été octroyés :

a) 100 \$ (4 billets) - Don - Croix-Rouge canadienne – Encan bénéfique du 15 septembre 2016.

b) 300 \$ - Subvention 2016 – Centre Marie-Eve – Fête de Noël des organismes communautaires de la MRC Thérèse-De Blainville.

c) 4 189 \$ - Subvention 2016 (59 joueurs à 71 \$/joueur) – Association de baseball BLRT.

d) 1 100 \$ - Commandite 2016 (900 \$ quatuor et 200 \$ commandite) – Fondation Rosemère et Jeunesse Action Rosemère – 30e anniversaire, Tournoi de Golf.